

RAPPORT ALR2 DU MERCREDI 30/09/2026

ARRIVEE :	3-13-4-14-10	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	7 141 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	
ORDRE TIERCE	249 000	9
DESORDRE TIERCE	49 500	6
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	136 000	10
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	148 000	17
BONUS 4	9 500	64
BONUS 4 AVEC NP	0	0
MASSE PARTAGEE	7 022 000	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	8 000	36
COUPLE PLACE A	7 000	14
COUPLE PLACE B	11 000	9
COUPLE PLACE C	19 500	5
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	0	0
MULTI 5	77 500	2
MULTI 6	25 500	29
MULTI 7	11 000	90
P SIMPLE GAGNANT	1 500	6
P SIMPLE PLACE A	500	4
P SIMPLE PLACE B	500	14
P SIMPLE PLACE C	1 000	2
MASSE PARTAGEE	2 487 000	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 2026 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
9 509 000

,